



12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt : **91400951.9**

51 Int. Cl.⁵ : **A45D 40/22, A45C 13/10**

22 Date de dépôt : **09.04.91**

30 Priorité : **18.04.90 FR 9004939**

72 Inventeur : **Petit, Robert**
50, avenue de la République
F-94550 Chevilly-Larue (FR)

43 Date de publication de la demande :
23.10.91 Bulletin 91/43

74 Mandataire : **Dawidowicz, Armand Cabinet**
Dawidowicz
18, Boulevard Pereire
F-75017 Paris (FR)

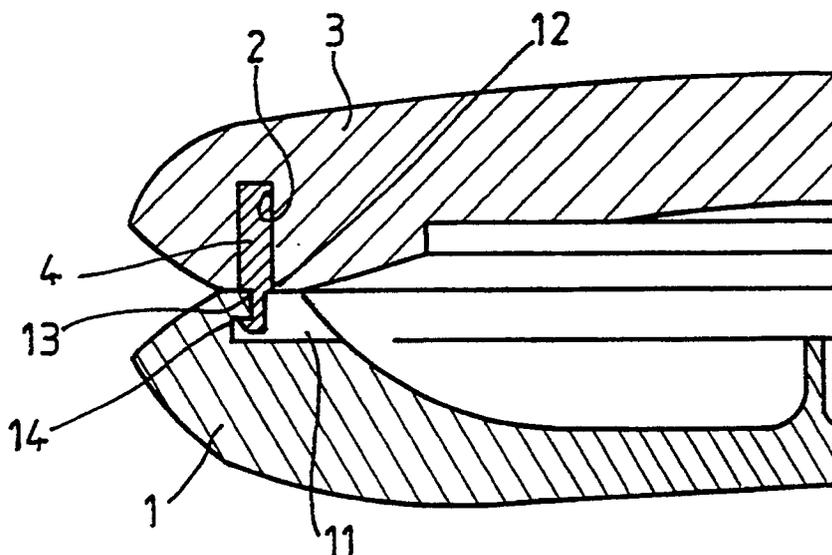
84 Etats contractants désignés :
DE GB IT

71 Demandeur : **Société dite: LIR FRANCE(S.A.)**
50, avenue de la République
F-94669 Chevilly-Larue (FR)

54 **Boîtier de maquillage à fermoir de faible encombrement.**

57 L'invention concerne un boîtier de maquillage du type comprenant un fond (1) et un couvercle (2) articulé sur ledit fond (1), ainsi qu'un dispositif de verrouillage du couvercle (2) avec le fond (1).
Le boîtier selon l'invention est caractérisé en ce que ledit dispositif de verrouillage est constitué par une pièce comportant un corps (4) logé de manière fixe et permanente dans un trou borgne du couvercle (2) ou du fond (1), ledit corps (4) étant muni d'un prolongement extérieur élastiquement déformable muni d'une rainure terminée par un bec à bords biseautés, ledit bec coopérant avec une rainure (11) du fond (1) ou du couvercle (2) respectivement, ladite rainure (11) du fond (1) ou du couvercle (2) ayant une largeur supérieure à l'épaisseur dudit bec et étant adjacente à une lèvre (12) biseautée (13,14) coopérant avec les bords biseautés dudit bec lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle (2).
Application à l'emballage de cosmétiques.

FIG. 1



L'invention concerne un boîtier de maquillage du type comprenant un fond et un couvercle articulé sur ledit fond, ainsi qu'un dispositif de verrouillage du couvercle avec le fond.

La plupart des boîtiers de maquillage connus utilisent un fermoir constitué d'un poussoir coulissant dans le fond ou le couvercle, le poussoir étant solidaire d'une pièce pivotante ou coulissante munie d'un bec coopérant avec un évidement du couvercle ou du fond respectivement. Dans le cas d'une pièce coulissante, il est nécessaire de prévoir un ressort de rappel alors que, si la pièce est pivotante, elle peut être constituée dans une matière élastique, par exemple une bande de métal.

Ces fermoirs connus sont d'une construction et d'un assemblage relativement compliqués qui se prêtent mal à une automatisation, ce qui augmente leur prix de revient. En outre, ils sont sujets à usure et nécessitent une grande précision. Ils présentent enfin les inconvénients d'avoir un encombrement assez élevé, compte-tenu des faibles dimensions du boîtier, et de présenter le risque d'une ouverture accidentelle du fait de la saillie du poussoir.

La présente invention vise à supprimer les inconvénients des fermoirs connus pour boîtiers de maquillage grâce à un nouveau fermoir d'encombrement extrêmement réduit, ne nécessitant pas de tolérances élevées, et de fabrication simple et économique.

A cet effet, le boîtier de maquillage selon l'invention est caractérisé en ce que ledit dispositif de verrouillage est constitué par une pièce comportant un corps logé de manière fixe et permanente dans un trou borgne du couvercle ou du fond, ledit corps étant muni d'un prolongement extérieur élastiquement déformable muni d'une rainure terminée par un bec à bords biseautés, ledit bec coopérant avec une rainure du fond ou du couvercle respectivement, ladite rainure du fond ou du couvercle ayant une largeur supérieure à l'épaisseur dudit bec et étant adjacente à une lèvre biseautée coopérant avec les bords biseautés dudit bec lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle.

Le fermoir de l'invention est formé par une pièce unique, facile à fixer, qui ne nécessite pas de tolérances étroites du fait de la coopération de ses bords biseautés avec la lèvre biseautée du fond ou du couvercle, qui produit une déformation élastique de la partie saillante de la pièce de verrouillage et un retour élastique de cette même partie après fermeture. L'encombrement est très réduit et l'utilisation est simplifiée, l'ouverture se faisant simplement en glissant un doigt entre fond et couvercle.

De préférence, ladite pièce est en matière synthétique élastiquement déformable telle que du polyacétal, le fond et/ou le couvercle du boîtier étant en une matière synthétique dure telle qu'une résine ABS.

L'invention sera bien comprise à la lecture de la description suivante faite en se référant au dessin

annexé dans lequel:

La figure 1 est une vue schématique en coupe d'une partie d'un boîtier de maquillage selon un exemple de réalisation de l'invention; la figure 2 est une vue en plan de la pièce de verrouillage du boîtier de maquillage de la figure 1, et la figure 3 est une vue schématique en coupe de la pièce de la figure 2.

Le boîtier de maquillage représenté à la figure 1 comprend un fond massif 1 sur lequel est articulé un couvercle 2 en matière rigide telle qu'une résine ABS.

Le couvercle 2 comporte un logement borgne 3 dans lequel est monté, de manière rigide et permanente, le corps 4 d'une pièce de verrouillage 5 (figures 2 et 3). Le corps 4 est prolongé par une partie extérieure 6 élastiquement déformable. La partie 6 comporte une rainure 7 terminée, à l'opposé du corps 4 par un bec 8 dont le bord extérieur est muni d'un biseau 9 et le bord intérieur d'un biseau 10.

Le fond 1 du boîtier comporte une rainure 11 séparée du bord du fond 1 par une lèvre 12 munie d'un biseau extérieur 13 et d'un biseau intérieur 14. La hauteur de la rainure 11 jusqu'à la lèvre 12 est supérieure à l'épaisseur du bec 8.

La pièce 5 est munie d'ailettes 15 d'encliquetage dans le logement borgne 3. Elle peut aussi être collée dans ledit logement 3.

Pour fermer le couvercle 2, le biseau extérieur 13 de la lèvre 12 repousse élastiquement la partie 6 de la pièce 5 en glissant sur le biseau extérieur 9, jusqu'à ce que le bec 8 ait dépassé la lèvre 12. La partie 6 reprend ensuite sa position normale, le biseau intérieur 10 du bec 8 étant en appui sur le biseau intérieur 14 de la lèvre 12. Le couvercle 2 est ainsi verrouillé sur le fond 1 du boîtier.

Pour ouvrir le couvercle 2, il suffit de glisser un doigt entre le couvercle 2 et le fond 1 du boîtier de maquillage. Le biseau intérieur 14 de la lèvre 12 glisse sur le biseau intérieur 10 du bec 8 en repoussant élastiquement la partie 6 de la pièce 5.

Bien entendu, les dimensions de la pièce de verrouillage 5 peuvent varier en fonction du boîtier avec lequel elle est utilisée. La localisation et la dimension du point de flexibilité entre le corps 4 et la partie flexible 6, ainsi que la flexibilité de cette partie 6 peuvent être adaptées selon les besoins. Il en est de même de la hauteur et de l'épaisseur du bec d'accrochage 8.

50 Revendications

1. Boîtier de maquillage du type comprenant un fond (1) et un couvercle (2) articulé sur ledit fond (1), ainsi qu'un dispositif de verrouillage du couvercle (2) avec le fond (1), caractérisé en ce que ledit dispositif de verrouillage est constitué par une pièce (5) comportant un corps (4) logé de manière fixe et permanente

- dans un trou borgne (3) du couvercle (2) ou du fond (1), ledit corps (4) étant muni d'un prolongement extérieur (6) élastiquement déformable muni d'une rainure (7) terminée par un bec (8) à bords (9,10) biseautés, ledit bec (8) coopérant avec une rainure (11) du fond (1) ou du couvercle (2) respectivement, ladite rainure (11) du fond (1) ou du couvercle (2) ayant une largeur supérieure à l'épaisseur dudit bec (8) et étant adjacente à une lèvre (12) biseautée (13,14) coopérant avec les bords biseautés (9, 10) dudit bec (8) lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle (2).
- 5
- 10
2. Boîtier de maquillage selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite pièce (5) est en matière synthétique élastiquement déformable telle que du polyacétal, le fond (1) et/ou le couvercle (2) du boîtier étant en une matière synthétique dure telle qu'une résine ABS.
- 15
- 20
3. Boîtier de maquillage selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que ladite pièce (5) est collée dans ledit trou borgne (3).
- 25
4. Boîtier de maquillage selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que ladite pièce (5) est munie d'ailettes de verrouillage (15) dans ledit trou borgne (3).
- 30

35

40

45

50

55

FIG. 1

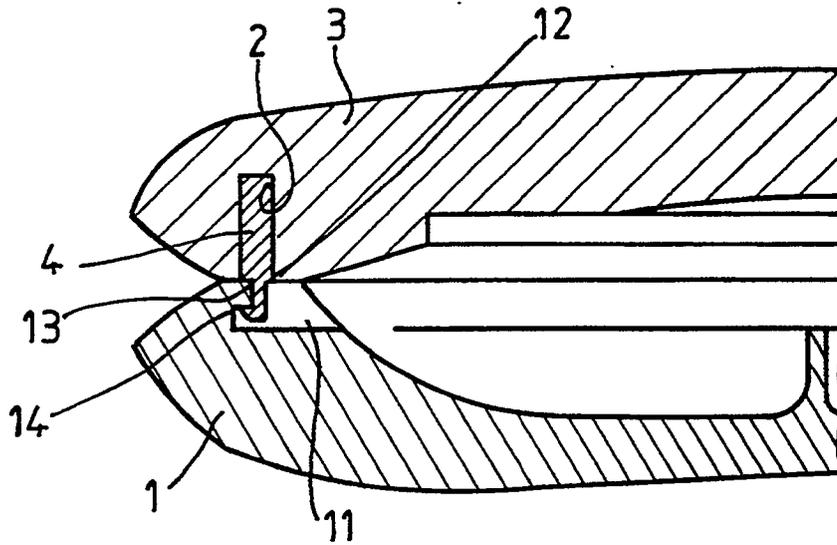


FIG. 2

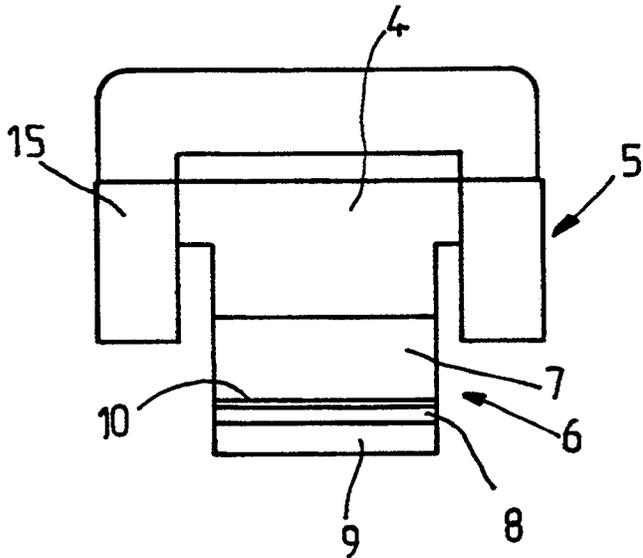
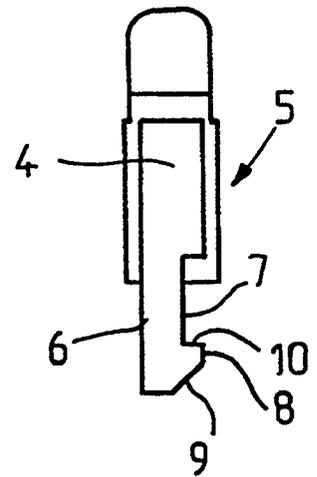


FIG. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 0951

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	GB-A-2 065 606 (TUBOPLAST) * le document en entier * ---	1-4	A45D40/22 A45C13/10
A	US-A-4 858 765 (NAKAMURA) * colonne 3, ligne 10 - ligne 17; figures 3,4 * ---	1	
A	FR-A-2 534 787 (YOSHIDA INDUSTRY) * page 4, ligne 4 - ligne 9; figure 2 * ---	1	
A	CH-A-339 708 (JUNGHANS) ---		
A	BE-A-550 275 (STEVENS) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
			A45D A45C B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24 JUILLET 1991	Examinateur SIGWALT C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention F : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande I : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)